Fiche technique N° 807 ***Août 2007*** Annule et remplace les éditions précédentes	**Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1** PLATRE ET DERIVES APRES IMPRESSION : **PLATRE - ENDUITS DE PLATRE - PLAQUES DE PLATRE CARTONNEES** PEINTURES : **HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES**	**DECO CHARME** **Peinture brossée à effets nuagés** **INTÉRIEUR** **4 à 6 m²/L**

Fonction :

Peinture décorative à base de résine acrylique (doit être recouverte par notre PATINE DÉCORATIVE en finition pour obtenir les effets nuagés).

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales d'habitation (pièces sèches et ventilées).

Qualités dominantes :

- **Application monocouche.**
- **Très bonne opacité : couvre bien le support.**
- **Facile à appliquer.**
- **Avec sa patine, DECO CHARME offre en finition un résultat décoratif subtil et harmonieux.**

Caractéristiques pratiques :

= 4 à 6 m²/L (*selon le support*). = 1 h = 6 h (*à 20°C et 60% d'humidité relative*).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect :** mat
- **Rendement en surface :** 4 à 6 m²/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Coloration :** 3 bases (blanc – jaune – rose).
- **Matériel :** rouleau, brosse plate
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Conditionnement :** 4 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,27 à 1,33 kg/L
- **Extrait sec :** 51 à 55 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/l) : 300 g/l (2007) - 200 g/l (2010).
  Ce produit contient max 200 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :

- **Le support doit être propre, homogène et uniformément blanc avant application.**
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Eliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Fonds poreux (plâtre et dérivés) et fonds contrastés :** appliquer en impression notre SOUS-COUCHE FONDS NEUFS ET ANCIENS ABÎMÉS (*voir la fiche technique*).

Application :

- ***L'application se fera après les travaux de préparation des supports décrits ci-dessus***, sur fonds propres, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. **Appliquer directement 1 couche.**

Nous vous proposons 2 modes opératoires :

1) Effectuer la dépose du produit au rouleau en travaillant par bandes successives d'environ 1 mètre de large sur 2,50 mètres de hauteur. Puis sans attendre, effectuer des effets brossés avec la brosse plate. Répéter l'opération jusqu'à recouvrement complet de la surface à peindre.
2) Effectuer la dépose du produit à la brosse plate en effectuant directement des effets brossés. Travailler le produit par bandes d'environ 1 mètre de large sur 2,50 mètres de hauteur.

- **Création des effets nuagés en finition :** *Voir la fiche technique N°808 (PATINE DÉCORATIVE)* .

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5℃ et supérieure à + 30℃.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.
- Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 20 58 19 29
Mail : theodore.decoration@theolaur.com - Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 24 3Z – N°intracommunautaire : FR 36 401 971 015